

La forêt française : volume de bois sur pied, accroissement et récolte

1 Le volume sur pied

En France métropolitaine le volume sur pied moyen est estimé à 161 m³/ha (source IFN 2015).

Il est souvent affirmé que la forêt française de métropole serait sur capitalisée et donc que la récolte de bois pourrait prélever l'accroissement naturel voire plus. Qu'en est-il ?

Comparons avec les autres pays européens (source Eurostat 2014) :

Pays	Volume sur pied moyen (m ³ /ha)
Allemagne	315
Autriche	292
République tchèque	289
Belgique	246
Pologne	219
France	161
Italie	158
Royaume uni	132
Portugal	54
Espagne	50

Il est souvent avancé que contrairement aux pays dont la forêt apparaît plus « riche », la France comporte une forêt méditerranéenne, par nature, moins productive. La forêt méditerranéenne française couvre 1,785 million d'hectares soit 11 % de la forêt française (source IGN 2015). Si l'on divise le volume estimé de la forêt française (2 584 Mm³) et qu'on le divise par la surface de cette forêt hors zone méditerranéenne (14,169 Mha), le volume moyen serait de 182 m³/ha. Ce niveau de volume sur pied reste très inférieur à ceux de nos voisins du nord même les plus proches.

Conclusion : au travers de ces données chiffrées, la forêt française n'apparaît pas sur capitalisée. Dans notre pays, cet avis est d'ailleurs largement partagé par un grand nombre des gestionnaires publics et privés

2 L'accroissement annuel ou production biologique annuelle de la forêt française

L'accroissement calculé par l'Inventaire Forestier National (IFN) fait débat depuis longtemps chez de nombreux gestionnaires qui le jugent sur estimé.

De 1970 à 2008 l'IFN a appliqué une méthode de calcul conduisant à affirmer que la production annuelle de la forêt française s'élevait à 103 millions de m³ (Mm³). Le Grenelle de l'environnement et les Assises de la Forêt (2007), le discours d'Urmatt de Nicolas Sarkozy sur le développement de la filière bois (2009) basé sur le rapport Puech (2009) se sont appuyés sur ce niveau de production annuelle pour décider que la récolte annuelle de bois en France devrait augmenter de 20 millions de m³ à l'horizon 2020.

En 2011 l'Inventaire Forestier National (IFN) a reconnu que sa méthode de calcul avait conduit à sur estimé de 16 % la production annuelle biologique de la forêt française qui se situerait plutôt à 85 millions de m³ ... soit 18 Mm³ de moins que ses précédentes estimations.

Source : l'IF n°28 - 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2011 – « Prélèvements de bois en forêt et production biologique » - pages 11 et 12 (joint à ce dossier)

Malgré la reconnaissance par l'IFN de sa forte sur estimation jusqu'en 2008 de la production annuelle biologique, l'objectif de la puissance publique d'augmenter à l'horizon 2020 de 20 Mm3 la récolte de bois en France n'a jamais été remise en cause. Cette remise en cause aurait eu deux conséquences potentielles :

- Soit réviser fortement à la baisse la part envisagée des énergies renouvelables, basées principalement sur la biomasse (chaleur, électricité ...) dans la production d'énergie nationale
- Soit maintenir cet objectif mais au détriment des usages traditionnels du bois (bois d'œuvre, trituration, papèterie, bois bûche ..) : conflit d'usages.

3 La récolte de bois en France

Le niveau de récolte annuel n'est pas mesuré mais estimé sur la base :

- des déclarations faites par les exploitants (enquête de branche « exploitation forestière »)
- des déclarations d'auto consommation faites par les ménages (enquête logement INSEE)
- et depuis 2011 par des estimations de récolte faites sur le terrain par l'IFN

L'IFN estime la récolte annuelle à 62-64 Mm3.

Source : l'IF n°28 - 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2011 – « Prélèvements de bois en forêt et production biologique » - pages 5 à 7 (joint à ce dossier)

Il est communément admis que la récolte peut difficilement aller au-delà de 70 % de la production biologique pour les raisons suivantes :

- 32% de la forêt française est difficilement à très difficilement exploitable du fait de pentes importantes ou de défauts de desserte principalement dans les nombreuses forêts de montagne (source IGN 2015 Indicateurs de gestion durable page 150)
- de très nombreux petits propriétaires privés ne sont pas intéressés à récolter du bois : méconnaissance de leur forêt et souvent de leur localisation, valeur affective ...

Conclusion : la récolte annuelle de bois correspondrait actuellement à un prélèvement de 75 % de la production biologique. Ce qui invalide en grande partie les objectifs affichés d'augmentation de la récolte de bois ...dans le cadre d'une gestion durable.